

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE2222

présenté par
M. Benoit

ARTICLE 28

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« aa) À la première et seconde phrases du 5°, les mots : « en complément de leur activité locative, » sont supprimés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'activité d'accession sociale à la propriété dans les OPH est une activité ordinaire de ces organismes et pas seulement une activité complémentaire.